

Chers parents,

Ça y est, l'année scolaire est bel et bien amorcée, avec ses mille et un projets qui se préparent quotidiennement du côté de l'équipe-école pour stimuler, intéresser, donner goût à vos enfants d'apprendre, piquer leur curiosité, développer leur sentiment d'appartenance à cette belle école qu'est la leur : Fête de la rentrée, auditions pour le Rock band, visites de musées, bibliothèques, sites historiques, participation à des compétitions locales et régionales de course et de cross-country, activités variées du service de garde lors des mercredis Découvertes et des journées pédagogiques... Ce sont 330 élèves inscrits dans notre établissement cette année qui fourmillent depuis presque deux mois au rythme de ces différents projets et activités. Et combien d'autres à venir !...

Catherine Gélinau, directrice

REMISE DU 1^{ER} BULLETIN

Les rencontres de parents pour la remise du 1^{er} bulletin auront lieu les 13 et 14 novembre prochains. Votre présence est essentielle afin de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant. Vous recevrez une communication à cet effet par l'enseignant de votre enfant autour du 28 octobre. Vous aurez accès au bulletin de votre enfant le 13 novembre, à partir de 12hrs, sur Mozaïk-portal.

PROCÉDURE ABSENCES-RETARDS

Nous vous invitons à prendre connaissance de la procédure à la toute fin de ce bulletin d'information.

SUPERVISION SUR LA COUR D'ÉCOLE

Nous vous rappelons que la supervision de la cour d'école par des membres du personnel a lieu **à partir de 8h le matin et à partir de 12h50 le midi**. Les enfants ne fréquentant pas le service de garde devraient donc arriver à l'école à partir de ces moments (et non avant), question de nous assurer qu'ils soient supervisés et en sécurité.



MALADIES INFECTIEUSES

En cas de maladie infectieuse, il est important d'en aviser le secrétariat rapidement.

Lorsqu'il y a déclaration d'une maladie infectieuse pour un élève dans une classe en particulier, un mémo destiné aux parents sera affiché sur le babillard identifié « santé », près du service de garde, de façon à ce que vous puissiez prendre vos précautions (ex.: lavage de mains plus fréquents). Un courriel sera acheminé seulement aux parents du groupe concerné.

Cependant, selon le nombre de cas déclarés, nous pourrions prendre la décision d'aviser l'ensemble des parents par un communiqué.

PRÉVENTION DES INCENDIES



L'école dispose d'une procédure d'évacuation en cas d'urgence ou d'incendie. Celle-ci permet, tant pour le personnel de l'école que pour les élèves, de mieux réagir en cas d'évacuation. Nous avons procédé le 30 septembre dernier à un exercice d'évacuation.

Advenant le cas où nous aurions à évacuer l'école et où il nous serait impossible de réintégrer celle-ci rapidement, il est prévu que l'école secondaire Joseph-François-Perreault nous accueille. Par grands froids, s'il est impossible pour des élèves de se rendre à l'école secondaire (ex. : élèves non vêtus adéquatement), une entente est prise avec le comité populaire Saint-Jean-Baptiste (ancien presbytère derrière l'église) et l'Entraide du Faubourg (situé devant l'école, rue St-Jean) ; il serait possible pour ces deux organismes d'accueillir ces élèves, et ce à tout moment de la journée.

Dans pareille situation, advenant le cas où nous ne serions pas en mesure de réintégrer l'école, l'information serait rapidement affichée sur le site de la Commission scolaire de la Capitale (bandeau jaune en haut de la page) : <https://www.cscapitale.qc.ca/>
Advenant le cas où il est nécessaire que les parents viennent chercher leur enfant, l'information serait aussi affichée sur cette page; une équipe sera aussi en charge de communiquer avec vous afin de vous tenir au courant de la situation.

FÊTE DE L'HALLOWEEN



Nous invitons tous les élèves à se costumer le 31 octobre, et ce dès le matin. **Nous rappelons aux enfants qu'il est important d'éviter tout costume qui représente la violence ou qui peuvent être dangereux dans les déplacements.** Les costumes doivent être sécuritaires et permettre à votre enfant de réaliser avec aisance toutes les activités qu'il fait normalement. À titre d'exemple, sont défendus les masques et les costumes longs ou qui traînent par terre...

Le personnel de l'école attendra vos petits monstres, princesses et fantômes pour vivre la fête de l'haloween...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

L'assemblée générale des parents a eu lieu le 11 septembre dernier. Une trentaine de parents ont assisté à cette rencontre. Plusieurs informations importantes ont été présentées, notamment le rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement, que vous retrouverez sur le site internet de l'école, sous la section « rapport annuel » <https://cscapitale-ecole-st-jean-baptiste.ca/ecole/notre-ecole/>

C'est également lors de cette soirée qu'ont été élus Mme Rosalie Poulin et M. Alexandre Sauvaire, qui siégeront cette année sur le Conseil d'établissement. Mme Audrey Jolicoeur et Mme Marie-Claude Leclerc ont quant à elles été élues à titre de parents substituts. Nous tenons à les féliciter et à leur souhaiter satisfaction à établir avec nous les grandes orientations éducatives de notre école.

Lors de cette même assemblée, l'Organisme de participation de parents (OPP) a pu recruter de nouveaux parents bénévoles. Au total, ce sont 10 parents qui constitueront l'OPP cette année. Bravo aussi pour l'implication de ces derniers ☺ !

Le nouveau logo de notre école a finalement été dévoilé lors de cette soirée. Vous retrouverez la description de ce dernier à la fin de ce Parent-Thèse.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le premier conseil d'établissement a eu lieu le 8 octobre dernier. Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver les ordres du jour et les procès-verbaux des rencontres sur le site Internet de l'école.

Parents siégeant sur le conseil d'établissement :

François Blay-Martel (président)
Ann Fournier (représentante au comité de parents de la Commission scolaire
Rosalie Poulin (représentante substitut au comité de parents de la Commission scolaire)
Alexandre Sauvaire
Karine Trudel
Audrey Jolicoeur (substitut)
Marie-Claude Leclerc (substitut)

Dates des rencontres du CÉ pour 2019-2020 :

8 octobre
21 novembre
30 janvier
26 mars
21 mai
11 juin

Nous vous rappelons qu'il vous est possible comme parent de vous présenter au début des rencontres du Conseil d'établissement, au point « mot du public » (à 18h30), si vous avez des propositions à faire, des éléments à adresser. Bien vouloir signifier votre présence à la direction au plus tard la veille de la rencontre, de façon à ce que nous puissions ajuster l'horaire en conséquence.

UN MOT DE L'OPP...

La première rencontre de l'Organisme de participation de parents a eu lieu le 3 octobre dernier. Vous êtes invités à communiquer avec l'un des membres parents de l'OPP pour toutes questions ou propositions d'activités, projets, etc.

Parents siégeant sur l'OPP :

Sarah Arnal
Philippe D'Amours
Isabelle Fortin (secrétaire)
Pascale Guéricolas
Audrey Jolicoeur
Sonia Plourde
Denis Provençal (président)
Henri Roussin
Florence Roux
Cécile Testud (vice-présidente)

Dates des rencontres de l'OPP pour 2019-2020:

3 octobre
28 octobre
23 janvier
19 mars
14 mai
4 juin

Les ordres du jour et les procès-verbaux des rencontres de l'OPP seront aussi déposés sur le site Internet de l'école.

DATES À RETENIR

28 octobre- Rencontre de l'Organisme de participation de parents (OPP)

31 octobre- Halloween

13-14 novembre- Remise du 1^{er} bulletin

14-15 novembre- Journées pédagogiques

18 au 22 novembre- Semaine des professionnels et professionnelles de l'éducation (psychologue, orthophoniste)

21 novembre- Conseil d'établissement

PROJET RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

La levée de fonds va bon train et nous permet de vous confirmer que les travaux sur la cour d'école débuteront l'été prochain (phase 1 sur 2) !! Un peu plus de 199 000 \$ ont été amassés à ce jour, pour un projet estimé à environ 227 000 \$. Vous êtes invités à aimer, partager et consulter la page Facebook créée pour ce projet, sur laquelle vous pourrez obtenir différentes informations à jour :

<https://www.facebook.com/Projet-Parc-ecole-Saint-Jean-Baptiste-ville-de-Qu%C3%A9bec-260516837986977/>

Une fois de plus cette année, les parents de l'OPP organiseront la fameuse vente des « Recettes en pots ». Informations à venir dans les prochaines semaines.

Procédure en cas d'absences ou de retards chroniques

ABSENCES

Lorsqu'un enseignant constate que l'un de ses élèves s'absente de façon récurrente :

- ✓ Il inscrit une note à l'agenda
- ✓ Il fait parvenir un courriel aux parents ou leur téléphone pour leur faire part de la situation et des attentes de l'école, en conservant une note du moment où il a communiqué avec les parents.

Lorsque les absences perdurent malgré les deux interventions précédentes, l'enseignant porte la situation à l'attention de la direction en lui remettant une copie de la carte d'absences :

- ✓ Dans un premier temps, la direction téléphone aux parents ou les rencontre.
- ✓ Dans un deuxième temps, si aucune amélioration n'est notée, une lettre est envoyée aux parents, leur rappelant leurs devoirs et responsabilités au regard de la fréquentation scolaire de leur enfant.

Si malgré toutes ces démarches, la situation ne se redresse pas de façon significative, la direction de l'école (ou un autre intervenant scolaire désigné) procède à un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse.

RETARDS

Lorsqu'un enseignant constate que l'un de ses élèves est en retard de façon récurrente :

- ✓ Il rappelle la règle à celui-ci et les conséquences reliées aux retards, pour l'élève lui-même et les autres élèves ;
- ✓ Il recherche des solutions avec l'élève ;
- ✓ Il complète un billet de retard (qui aura été remis par le secrétariat à l'élève), l'agrafe dans l'agenda et demande à l'élève de le retourner signé à l'école par ses parents.

Lorsque les retards perdurent malgré les interventions précédentes, l'enseignant porte la situation à l'attention de la direction en lui remettant copies de la carte d'absences et des billets de retards ayant été remis à l'élève et ses parents:

- ✓ Dans un premier temps, la direction téléphone aux parents ou les rencontre (recherche d'interventions ciblées);
- ✓ Dans un deuxième temps, si aucune amélioration n'est notée, une lettre est envoyée aux parents, leur rappelant leurs devoirs et responsabilités au regard de la fréquentation scolaire de leur enfant.

Si malgré toutes ces démarches, la situation ne se redresse pas de façon significative, la direction de l'école (ou un autre intervenant scolaire désigné) procède à un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse.

PROCHAINE PARUTION DU PARENT-THÈSE :

3 décembre 2019

PRÉSENTATION

Une série de petites bandes verticales de tailles et de couleurs différentes, au sommet et en pente d'un plateau, est le point central de la nouvelle image de l'école Saint-Jean-Baptiste. Cette disposition, unique et propre à ce quartier de Québec, confère à notre établissement une identité riche en symboles.

DESCRIPTION

Créativité : En plus des maisons et autres bâtiments du quartier Saint-Jean-Baptiste, on peut y voir des crayons de couleur, un xylophone, des livres, de la danse (la répétition des bandes, placées à axes différents, suggèrent un déplacement et un mouvement).

La coopération : Les notes d'un xylophone sont de différentes tailles, ce qui lui permet de jouer des mélodies. Les crayons sont de couleurs différentes, complémentaires pour dessiner. Même si certaines bandes sont plus courtes, elles participent et bonifient l'ensemble de la structure et de l'organisation.

Diversité : Les bandes sont de couleurs et de tailles différentes.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste : Les bandes peuvent aussi être des petites maisons inclinées, ce qui caractérise bien le quartier. La courbe représente la dénivellation. Un petit ballon se retrouve tout en bas . Les bandes peuvent aussi être perçues comme un rempart.

École : Les bandes représentent les élèves. Ils sont en rang, mais les différentes inclinaisons expriment la créativité et la joie d'être ensemble. Si ces petites bandes sont les élèves, ils deviendront les maisons du quartier. Ils seront à leur tour les acteurs de leur milieu. L'école a été pensée de couleur verte pour représenter nos valeurs environnementales.

Tour Martello : Elle représente l'emblème de nos équipes sportives, bien ancrée dans le quartier, symbole de solidarité, de force et de défense.

